

HORAIRES D'OUVERTURE DÉCHÈTERIE D'ERSTEIN

Lundi	Fermée
Mardi - Jeudi - Vendredi	13h-17h55
Mercredi	9h-11h55 / 13h-17h55
Samedi	9h-11h55 / 14h-16h55
Dimanche	9h-11h55



FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

2025 : vendredi 18 avril, jeudi 1^{er} mai, jeudi 8 mai, jeudi 29 mai, vendredi 15 août, samedi 1^{er} novembre, mardi 11 novembre, jeudi 25 décembre, vendredi 26 décembre.

Horaires exceptionnels veille de fête :
Les mercredis 24 et 31 décembre 2025, le site sera exceptionnellement ouvert de 9h à 13h.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Prochains rattrapages de la collecte lors de jours fériés

La collecte du **vendredi 18 avril** est reportée au **samedi 19 avril**
communes concernées : Hindisheim, Ichtratzheim, Limersheim, Zi Erstein

La collecte du **lundi 21 avril** est reportée au **mardi 22 avril**
communes concernées : Schaeffersheim, Uttenheim, Osthouse, Bolsenheim

La collecte du **jeudi 1^{er} mai** est reportée au **vendredi 2 mai**
communes concernées : Hipsheim, Nordhouse, Erstein Krafft

La collecte du **jeudi 8 mai** est reportée au **vendredi 9 mai**
communes concernées : Hipsheim, Nordhouse, Erstein Krafft

La collecte du **jeudi 29 mai** est reportée au **vendredi 30 mai**
communes concernées : Hipsheim, Nordhouse, Erstein Krafft

La collecte du **lundi 9 juin** est reportée au **mardi 10 juin**
communes concernées : Schaeffersheim, Uttenheim, Osthouse, Bolsenheim

La collecte du **lundi 14 juillet** est reportée au **mardi 15 juillet**
communes concernées : Schaeffersheim, Uttenheim, Osthouse, Bolsenheim

La collecte du **vendredi 15 août** est reportée au **samedi 16 août**
communes concernées : Hindisheim, Ichtratzheim, Limersheim, Zi Erstein

La collecte du **jeudi 25 décembre** est avancée
au **mercredi 24 décembre**
communes concernées : Erstein, Hipsheim, Nordhouse, Erstein Krafft

La collecte du **vendredi 26 décembre** est reportée
au **samedi 27 décembre**
communes concernées : Hindisheim, Ichtratzheim, Limersheim, Zi Erstein

DÉCHÈTERIE

! Règles : le dépôt maximum autorisé par jour est de 3m³.



Particuliers :

Depuis le 1^{er} janvier 2024, **20 passages par an** sont compris dans la redevance des ordures ménagères.

Chaque passage supplémentaire est facturé 5€.

Professionnels :

Les professionnels peuvent accéder au site de mardi à vendredi.

Le samedi et le dimanche restent réservés aux particuliers.

Tarif du m³ déposé : 34€/m³

Déchets refusés sur le site : nous vous proposons des solutions !

Les pneus : demandez chez votre garagiste

Les produits dangereux (peinture, solvant etc...) : attendre la collecte des DDM, 2 collectes sont organisées en 2025.

L'amiante : dirigez-vous vers la Société Baruch & Fisch à Rosheim

Les cendres FROIDES : poubelle à ordures ménagères

Les extincteurs : contactez EUROFEU à Erstein



Une nouvelle quérîte à la déchèterie.

Ce local permet aux agents d'être au plus près des usagers du site.
Une question ? Un doute ? N'hésitez pas à les solliciter.



www.imprimerie-deppier.fr - Imprimé sur papier recyclé



Printemps 2025
n° 30



Le Journal du TRI

ÉDITO

« Bravo aux champions du tri ! »

Comme vous allez le constater, grâce à la mobilisation de tous, nos déchets trouvent de mieux en mieux le chemin pour devenir des ressources.

Nos gestes de tri prennent de l'ampleur. Nos façons de jeter et, surtout, de consommer évoluent.

Il reste certes encore des marges importantes de progression mais ces débuts sont encourageants.

Notre conscience environnementale et sociétale se développe face à des enjeux planétaires et locaux qui nous pressent.

Engagés collectivement, nous nous adaptons et faisons face aux défis à relever, sans traîner.

Ainsi, depuis 2020, avec le conseil d'exploitation de notre régie, nous avons à coeur de faire évoluer nos pratiques et d'animer le territoire pour qu'ensemble, nous parvenions à vider notre bac d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR).

En 2024, avec l'élaboration de notre Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), nous avons franchi une étape supplémentaire. Avec dorénavant un plan pluriannuel de sensibilisation et d'actions en vue de réduire notre production de déchets (et non plus seulement de mieux trier), nous souhaitons que la démarche de tri et de réduction se généralise.

Alors, MERCI de vous impliquer si nettement dans l'amélioration de ces pratiques et de partager, avec vos élus, l'objectif de réduction des déchets pour les 6 années à venir.

Oui, « TRIER c'est BIEN ;

mais LIMITER NOS DÉCHETS c'est encore mieux : pour nous, pour nos enfants et pour notre planète ! »

Alors bon tri, et bonne lecture de cette petite brochure qui résume toutes les évolutions récentes ou en cours à l'échelle des 10 communes du pays d'Erstein!

Cordialement

Stéphane SCHAAL
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Laurent JEHL
Vice-Président en charge de la Gestion des Déchets.

Nouveau planning de collecte

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Bolsenheim			Hipsheim	Hindisheim
Osthouse		Erstein	Nordhouse	Ichtratzheim
Schaeffersheim			Erstein-Krafft	Limersheim
Uttenheim				Erstein - Zi

SORTONS NOS POUBELLES LA VEILLE AU SOIR



Service Gestion des Déchets Ménagers
2, rue du Couvent - 67150 Erstein
Tél.: 03 88 64 66 71
E-mail : service.om@cc-erstein.fr

Nos résultats de tri

Au 1^{er} janvier 2024, une nouvelle redevance pour les ordures ménagères a été mise en place.

Avec une **part fixe annuelle à 26 levées**, vous avez géré la collecte de votre poubelle selon votre production de déchets.

Grâce à nos **gestes quotidiens de tri et de recyclage**, mais aussi de réduction de nos déchets à la source, nous agissons pour améliorer notre environnement et avons un impact positif pour la planète.

Voici donc les premiers chiffres qui attestent de l'effort collectif consenti depuis l'évolution de la tarification de la redevance incitative au 1^{er} janvier 2024 !

Dans les points d'apport volontaire, **les résultats des performances de tri sont spectaculaires**, tant en quantité qu'en qualité :



Bravo pour tous vos efforts, continuons ainsi !



Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

La prévention des déchets, qu'est-ce que c'est ?

La prévention des déchets est définie comme étant un ensemble d'actions qui permettent de **réduire la quantité de déchets produits** en intervenant à la fois sur leur mode de production et de consommation.

Les actions de prévention portent donc sur les étapes de la vie d'un produit situées en **amont de sa prise en charge à l'état de «déchets» par la collectivité.**



La Communauté de Communes a lancé fin 2023 une étude pour la réalisation d'un PLPDMA et a **adopter le document final en décembre 2024.**

Ce document réglementaire permet ainsi d'**identifier les objectifs de réduction des déchets et définit des actions de prévention** pour les atteindre.

Les rendez-vous PLPDMA de 2025 !

Avec les Eco-Citoyens d'Erstein / Canop'Terre :

Enquête Déchets Verts

Opération de sensibilisation sur les usages et valorisations possibles des matières organiques.

Quand ?
Samedi 12 avril et samedi 17 mai 2025

où ?
déchèterie d'Erstein



Ateliers : Valorisation des déchets verts, compost, paillage

Animation sur l'utilisation des matières organiques issues de la tonte et de la taille => comment les valoriser dans son jardin sous forme de paillage, en amendements ou compostage

Quand ?
Samedi 24 mai de 10h à 12h
Samedi 14 juin de 14h à 16h

où ?
Jardins de Canop'Terre, derrière le Lycée Agricole d'Erstein

Qui ?
Tout public - accès gratuit

Deux autres dates seront fixées à l'automne, vous pourrez trouver l'information sur le site de la Communauté de Communes ou directement auprès du Service OM - 2 rue du Couvent à Erstein.

COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES (D.D.M.)



Les D.D.M. sont l'ensemble des déchets toxiques, inflammables ou corrosifs produits par les ménages (peintures, solvants, acides, désherbants, etc...). Ces déchets ne peuvent pas être pris en charge dans le cadre de la collecte usuelle des ordures ménagères, ni être déversés au réseau d'assainissement, sans créer des risques pour les personnes et l'environnement.

La prochaine collecte des D.D.M. aura lieu à l'arrière de la déchèterie d'Erstein :

- Le vendredi 16 mai 2025 de 14h à 17h
- Le samedi 17 mai 2025 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Rappel : Afin de ne pas gêner l'accès aux sites de la déchèterie et de la station d'épuration, merci de respecter la file d'attente et d'observer les indications des agents présents.

LA REDEVANCE S'ADAPTE

Vous arrivez ?

Vous partez ?



Vous emménagez ou vous quittez le territoire du Pays d'Erstein ?

Votre foyer évolue, pour toute situation, il convient de contacter le service gestion des déchets ménagers.

A défaut, le service continuera de vous facturer le tarif correspondant pour les ordures ménagères.

Service Gestion des Déchets Ménagers :

Service.om@cc-erstein.fr
03 88 64 66 71

ACCÈS AU SITE DE LA DÉCHÈTERIE

La déchèterie du Pays d'Erstein est réservée uniquement aux habitants et professionnels des communes suivantes :

Bolsenheim, Hindisheim, Hipsheim, Ichtratzheim, Erstein, Krafft, Limersheim, Nordhouse, Osthouse, Schaeffersheim, Uttenheim.

La présentation d'une carte d'accès valide reste obligatoire.



Tout remplacement de carte perdue ou endommagée est facturé au tarif de 5€..